

Réunion du Comité de suivi de la Stratégie Pyrénéenne de Valorisation de la Biodiversité du 2 avril 2014



Relevé de conclusions

Le comité de suivi de la Stratégie Pyrénéenne de Valorisation de la Biodiversité (SPVB) s'est réuni le 2 avril 2014 à 10h sous la co-présidence de André Crocherie, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, représentant du préfet de région, préfet coordonnateur du massif des Pyrénées, et François MAÏTIA, président de la Commission permanente du Comité de massif des Pyrénées.

M. MOULES, représentant de la FRSEA Midi-Pyrénées, renouvelle le souhait de la venue des Ministres chargés de l'Écologie et de l'Agriculture au prochain Comité de massif pour échanger sur le thème de l'ours et indique qu'il ne participera pas au dernier point de l'ordre du jour sur ce thème. Les co-présidents répondent qu'une demande a été transmise aux ministres concernés mais que cela n'empêche pas de mener en amont les travaux et réflexions nécessaires. M. CROCHERIE souligne qu'il regrettera le départ de M. MOULES de la réunion, d'autant plus que ce point de l'ordre du jour consiste simplement à définir une méthodologie collective.

(Liste des présents et excusés en annexe)

1. Stratégie Nationale d'actions en faveur du Grand Tétrás : Modalités de travail pour la déclinaison pyrénéenne

La DREAL Midi-Pyrénées présente un diaporama qui reprend le contexte de la déclinaison et propose les modalités de travail. L'ONCFS, qui est l'opérateur de la déclinaison, complète le propos.

M. MAILLET déplore que le groupe sur la chasse se soit déjà réuni et qu'il ne comporte que les services de l'État et les fédérations de chasse. Selon lui, la chasse au grand tétras devrait être fermée.

M. CROCHERIE indique que les membres du comité de pilotage seront tenus régulièrement informés et qu'un point de restitution sera fait sur le sujet à l'occasion du premier comité de pilotage en juin.

M. DELCASSO répond que les actions des fédérations départementales des chasseurs sont importantes sur tous les thèmes prévus, avec un bilan favorable sur le maintien de la population, et que l'interdiction de chasser se traduirait par un désengagement des chasseurs probablement plus préjudiciable que le prélèvement actuel. Il indique aussi que les chiffres sur la population pyrénéenne se maintiennent depuis quatre ans.

M. CALAS déplore que les associations naturalistes ne participent pas à ce groupe de travail. M. MAITIA souhaite que les conseils régionaux et généraux du massif soient présents au comité de pilotage. M. MAILLET demande que les élus soient présents plutôt que les techniciens, ce à quoi les co-présidents répondent qu'il n'y a pas de crainte à avoir car le Comité de massif reste le décisionnaire. M. DOUETTE rajoute que les collectivités participent déjà à plusieurs actions entreprises sur le massif.

M. SOURP précise que si la situation du grand tétras se maintient en zone de montagne, mais dans la zone de piémont, la population diminue toujours. Il rajoute qu'en plus des FDC, le PNP et l'ONF mènent des travaux en faveur de l'habitat du grand tétras.

La première réunion du comité de pilotage est prévue en juin 2014.

Il est acté que le pilotage de la déclinaison pyrénéenne de la Stratégie Nationale d'actions en faveur du Grand Tétras sera assuré par un comité de pilotage spécifique. Celui-ci comprendra des représentants des collectivités, dont les trois conseils régionaux et les six conseils généraux du massif, des parcs et réserves, des forestiers, du monde agricole, des fédérations de chasseurs, des associations naturalistes, de l'observatoire des galliformes de montagne et des professionnels des stations de ski et de montagne. Un groupe de travail par thème sera créé. Le comité de pilotage tiendra régulièrement informé le comité SPVB des avancées de la déclinaison.

2. Présentation des résultats des trois études lancées dans le cadre de la SPVB :

La DREAL présente les résultats des trois études conduites en 2012 et 2013. M ROUCH ajoute des précisions pour l'étude concernant le territoire du PNRPA en élargissant la nécessité d'actions sur l'ensemble du massif.

M. DELCASSO présente l'initiative de la Fédération Nationale des Chasseurs sur l'exploitation de la venaison.

M. CARBALLIDO indique que l'apiculture est un autre enjeu majeur.

M. MOULES réagit sur le thème de la gestion de la forêt privée, thème qui est ressorti dans les deux études sur l'articulation des politiques publiques, en précisant que les associations agricoles y sont attentives. M. BERTRAND précise que le matériau bois devrait être mieux valorisé, qu'une animation est nécessaire pour mettre en œuvre les outils et que les services éco-systémiques de l'activité forestière devraient être reconnus et valorisés économiquement.

M. CALAS propose d'exploiter l'image de NATURA 2000 pour mettre en valeur la richesse des Pyrénées.

M. ROUCH exprime son avis favorable à mettre en œuvre des appels à projets afin de valoriser les initiatives.

Les études « Articulation des politiques publiques concourant à la biodiversité sur le territoire du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises », « Articulation des politiques publiques concourant à la biodiversité sur le territoire de la communauté de communes de la Haute-Bigorre » et « Tourisme/biodiversité sur le massif des Pyrénées » sont téléchargeables sur le site du Commissariat de massif des Pyrénées.

<http://www.pyrenees.datar.gouv.fr/aller-plus-loin/dossiers-thematiques.html>

3. Information sur le rendu du travail Cultures et biodiversité des 24 et 25 octobre 2013 :

La DREAL informe le comité que le rendu du travail « Cultures et biodiversité » a été effectué par deux élèves de Sciences-Po Paris section SPEAP les 24 et 25 octobre 2013 à Bagnères-de-Bigorre. Cette restitution a consisté en une visite dans Bagnères-de-Bigorre le long d'un parcours élaboré par les élèves, suivi de la visite du musée où ils avaient installé plusieurs de leurs contributions artistiques. Le rendu était couplé avec un spectacle de chant pyrénéen puis suivi d'un repas en plein air sur le thème de la cueillette qui tient une place importante dans la culture pyrénéenne. La seconde journée a été consacrée à plusieurs discussions et échanges sur le thème du travail.

M de BELLEFON indique son insatisfaction du rendu. Il fera un rendu écrit au comité sur les manques qu'il perçoit du travail effectué et proposera des orientations ultérieures de travail.

4. Volet ours brun de la SPVB : modalités de travail pour son élaboration

Le Comité de massif lors de sa séance du 20 février 2014 a confié au comité SPVB le rôle de comité de suivi du volet Ours brun de la SPVB. Le comité SPVB traite aujourd'hui de la méthode de travail à mettre en place dans le cadre de l'élaboration de ce volet Ours brun. La DREAL Midi-Pyrénées présente un diaporama rappelant les principaux enjeux et les actions menées depuis 2009, terme du précédent plan de restauration, puis les thématiques à aborder et le calendrier prévisionnel des travaux.

En préambule M. MAILLET souhaite qu'il y ait une prise de responsabilité forte de l'État pour la protection des espèces et en particulier sur le dossier de l'Ours brun.

M. SERRE demande la composition du groupe de travail. M. CROCHERIE indique qu'il s'agit des seuls membres du comité SPVB, comme acté lors du Comité de massif du 20 février 2014. Chaque membre du comité SPVB peut choisir un représentant au sein de son organisation plus spécialiste de la question de l'ours.

Il est acté que le groupe de travail se réunira à quatre reprises sur une journée entière, d'ici le mois de juillet. Des contributions écrites pourront compléter les propositions faites en groupe de travail. Le comité SPVB sera officiellement consulté en septembre sur le document produit avant transmission pour avis au Comité de massif des Pyrénées.

5. Questions diverses

Le CEN Midi-Pyrénées informe les membres du comité que le projet européen LIFE+ en faveur du Desman des Pyrénées a reçu une réponse positive de la part de la Commission européenne. Outre l'octroi d'un financement annuel permettant de mener de multiples actions de 2014 à 2020, ce projet va permettre une collaboration fine avec l'Espagne.

<http://www.cen-mp.org/>

6) Prochain comité SPVB

Le prochain comité SPVB se tiendra au mois de septembre 2014.

Informations :

Les éléments relatifs au volet ours brun de la SPVB sont consultables par le lien suivant :

<http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/elaboration-du-volet-ours-brun-de-r3224.html>